
Dispositions particulières aux plateaux U7

Les plateaux U7 sont avant tout un temps ludique entre les licenciés des différents clubs. Il est donc proposé des ateliers, ensuite un temps de rencontres en 3 contre 3 de 4 minutes. Une réflexion autour de leur organisation et leur déroulement sera effectuée en début de saison.



Dispositions particulières aux plateaux U9

1. Rencontres U9

- 1.1. Chaque équipe de club est composée au minimum de trois joueurs.

Les matchs se jouent en 3 contre 3.

- 1.2. Tous les joueurs doivent être licenciés auprès de la FFBB dans la catégorie U9 ou dans la catégorie U7 s'ils bénéficient d'un sur-classement prévu par les règles de la FFBB.
- 1.3. L'entraîneur doit avoir pris connaissance du règlement Mini basket.

Rappel : Il faut être majeur ou accompagné par une personne majeure licenciée pour encadrer une équipe de jeunes.

- 1.4. Les licences devront être présentées aux organisateurs du plateau.
- 1.5. Les équipes peuvent être mixtes.

2. Ballons, terrain et panneaux

- 2.1. Un ballon de basket taille n° 5 est utilisé pour les rencontres.
- 2.2. Les rencontres se déroulent sur la largeur d'un terrain normal, la hauteur de l'anneau des panneaux de mini- basket est fixée à 2,60 mètres du sol.
- 2.3. La distance entre la ligne des lancers-francs et la verticale du panneau est fixée à 4 mètres. En cas de besoin, cette ligne est matérialisée par une bande adhésive.

3. Règles

- 3.1. Chaque équipe dispose de 3 joueur(se)s sur le terrain.
- 3.2. Toutes les formes de défense sont possibles. Seule la défense regroupée sous le panier est interdite.

4. Temps de jeu et prolongation

- 4.1. Le jeu se déroulera en temps réel (temps décompté).
- 4.2. La rencontre se compose de 1 période de 6 minutes.

5. Contestations, litiges et jury

- 5.1. Il n'y a pas de réclamation en mini - basket. Chaque dirigeant doit faire preuve de la plus grande sportivité.
- 5.2. Il n'y a pas de faute antisportive ni de faute technique, ni de faute disqualifiante. Le traitement éducatif de l'attitude antisportive d'un joueur est privilégié à la sanction. En réparation, le ballon est donné à l'équipe adverse.
- 5.3. Un entraîneur n'ayant pas une attitude sportive peut être sanctionné d'une faute technique, réparée selon les dispositions réglementaires du code de jeu.

6. Plateaux

Les rencontres U9 sont organisées sous forme de plateaux, regroupant plusieurs clubs.

Les plateaux peuvent se dérouler indifféremment le samedi matin et/ou le samedi après-midi, selon disponibilité des gymnases des clubs organisateurs, charge aux clubs visiteurs de faire le nécessaire pour se rendre disponible sur les horaires proposés.

- 6.1. Chaque club s'engageant en école de basket-ball propose au moins trois dates auxquelles il peut recevoir les autres équipes.
- 6.2. Si un club ne dispose pas d'une salle adaptée à cette manifestation, il peut prendre contact avec un club voisin avec lequel la mise à disposition d'une salle est envisageable.
- 6.3. Un ou plusieurs plateaux est organisés spécialement pour les baby-basket avec des ateliers pour clôturer un ou plusieurs matchs.
- 6.4. Des affiches annonçant la manifestation seront disposées 1 mois avant la date du plateau dans le gymnase, de façon à être vue par les parents, sans omettre de communiquer sur le plateau et sont publiées sur le site du comité départemental Vienne de basket-ball.
- 6.5. Les clubs accueillant les plateaux rédigent un compte rendu (voir annexe) et le transmettent au président de la commission baby du comité départemental Vienne de basketball.
- 6.6. Toutes les équipes jouent quatre matchs si possibles.
- 6.7. Un goûter convivial clôture le plateau.

